

Preuves à l'appui d'une modification d'une ordonnance de soutien

On appelle « requérant » ou « demandeur » quiconque demande au tribunal de modifier une ordonnance de soutien, peu importe qu'il s'agisse de la personne qui reçoit la pension alimentaire (le bénéficiaire) ou de celle qui la verse (le débiteur).

Vous connaissez les raisons pour lesquelles vous demandez la modification de votre ordonnance de soutien. Ce peut être à cause de changements survenus dans votre vie, ou parce que les besoins de vos enfants ou la situation du défendeur ont changé. La Formule 13 vous permet de regrouper ces renseignements d'une façon ordonnée et de les présenter au tribunal de l'État pratiquant la réciprocité (là où réside le défendeur).

Vous devrez aussi remplir d'autres formules et les annexer à votre demande. En lisant le présent guide, prenez note des formules à remplir sur la feuille de travail qui figure à la fin du guide. Ayez en main deux exemplaires de chaque formule, dont un vous servira de brouillon que vous retranscrirez plus tard au propre.

Par où dois-je commencer?

Vous indiquez d'abord au tribunal l'objet de votre demande : vous lui demandez de modifier une ou des ordonnances de soutien ou ententes écrites qui visent le défendeur et vous. Toute ordonnance relative à la filiation ou à une pension alimentaire doit être transmise au tribunal. Sur les lignes qui apparaissent en haut de la Formule 13, n'inscrivez que les dates respectives de toute ordonnance ou entente visée, puis annexez copie de l'ordonnance ou de l'entente à la Formule 1.

Devez-vous vous procurer des copies certifiées conformes d'ordonnances ou d'ententes? Avez-vous en main votre Formule 1? Notez sur votre feuille de travail tout document que vous devez obtenir.

Motifs possibles

Le tribunal doit savoir laquelle des deux parties vous êtes relativement à cette demande. Cochez la première case si vous êtes la personne qui, selon

l'ordonnance, doit verser un soutien. Cochez la deuxième case si vous en êtes le bénéficiaire, donc si vous recevez ou devriez normalement recevoir un soutien.

Lisez attentivement les deux énoncés qui suivent. Que vous soyez le bénéficiaire *ou* le payeur du soutien, vous pouvez choisir celui de ces deux énoncés qui s'applique à votre situation.

Je demande au tribunal de modifier le montant du soutien qui doit être versé :

- à un enfant ou des enfants;
- au bénéficiaire.

Exemple n° 1 :

Jasmine et Tyler détiennent une ordonnance de soutien pour enfants. Le tribunal avait utilisé les tables des lignes directrices pour fixer le montant du soutien. Le plus jeune des enfants souffre maintenant de troubles d'apprentissage et de la parole, et il a besoin de cours particuliers et de traitements d'orthophonie. Jasmine aimerait que Tyler en partage les frais. Elle veut donc que le montant de ces dépenses spéciales soit ajouté au montant du soutien. Elle remplira les Formules 1, 2, 6, 8 et 12.

Exemple n° 2 :

Louis a du mal à boucler son budget, et ses versements de soutien sont en retard. Sa nouvelle épouse ne travaille pas, car elle vient d'accoucher d'un deuxième bébé. Il a été mis à pied, son nouvel emploi est moins bien rémunéré que l'ancien et ses frais de déplacement pour se rendre au travail sont très élevés. Il héberge sa mère, veuve et malade, et doit subvenir à ses besoins. Louis demande au tribunal de rendre une nouvelle ordonnance qui tiendra compte des changements intervenus dans sa situation. Il doit remplir les Formules 13, 1, 2, 6, 9 et 12.

Dans le premier exemple, le parent bénéficiaire du soutien veut faire **augmenter** le montant du soutien qu'il reçoit. Dans le deuxième, le parent payeur veut

faire **diminuer** le montant du soutien qu'il doit verser. Les deux veulent faire modifier le montant du soutien prévu dans l'ordonnance de soutien en vigueur. Si vous souhaitez faire modifier le montant de votre soutien, cochez l'énoncé qui se trouve à gauche de la formule.

Je demande au tribunal que le montant du soutien cesse d'être versé :

- à un enfant ou des enfants;
- au bénéficiaire.

Exemple n° 3 :

Pendant de nombreuses années, Tom a versé un soutien pour sa fille. Elle a atteint l'âge de la majorité il y a huit mois, et il a cessé ses versements. Là où sa fille réside, l'âge de la majorité est de 18 ans (il est de 19 ans au Nouveau-Brunswick). Le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF) l'a avisé qu'il devait continuer de verser la pension car sa fille est encore étudiante. Il n'est pas d'accord. Tom est plutôt d'avis qu'un enfant devrait être autonome dès qu'il a atteint l'âge de la majorité, et il demande au tribunal de mettre fin à son obligation de soutenir financièrement sa fille. Il doit remplir les Formules 13, 1, 2, 6 et 11.

Exemple n° 4 :

Nguyen est tenu, en application d'une ordonnance, de verser une pension alimentaire à l'égard de Kim, son ex-épouse. Il lui verse aussi une pension alimentaire pour leurs trois enfants. Kim s'est remariée, et Nguyen a appris qu'elle a complété sa formation professionnelle, qu'elle travaille et qu'elle a un bon train de vie. Il veut bien continuer à verser une pension pour les enfants, mais il veut cesser d'en verser une pour Kim. Nguyen remplira les Formules 13, 1, 2, 6 et 11.

Dans les deux derniers exemples, le requérant veut **cesser** de verser un soutien, à l'égard d'un enfant dans le premier cas, à l'égard de la bénéficiaire elle-même dans le second cas. Dans les deux exemples, c'est donc le payeur qui présente la demande. Un bénéficiaire peut aussi présenter une telle demande, mais il est plus probable qu'elle soit alors présentée d'un commun accord entre les parties. Si vous souhaitez mettre fin à votre obligation de verser un soutien à l'égard d'un ou de plusieurs enfants ou à l'égard du bénéficiaire, cochez l'énoncé approprié.

Nota : Si vous recevez des prestations d'aide au revenu du ministère des Services familiaux et communautaires (SFC) et que vous avez cédé à ce dernier vos droits sur votre soutien, vous n'avez peut-être pas le droit de demander la modification de votre ordonnance ou d'accepter qu'elle soit modifiée sans le consentement de SFC. Discutez-en avec l'agent chargé de votre dossier.

* * *

Vous avez énuméré vos ordonnances de soutien ou ententes écrites, vous vous êtes identifié et vous avez informé le tribunal de la nature de votre demande. Tout en continuant de lire le présent guide et de remplir la Formule 13, gardez bien en tête les quatre exemples précédents : ils ont peut-être des points communs avec votre situation.

D'autre part, il serait peut-être bon que vous consultiez un avocat pour discuter de la modification que vous demandez et des règles qu'appliquera le tribunal. Si vous décidez d'en consulter un, il vous serait sans doute utile de remplir auparavant la Formule 13, car cela vous permettrait de mettre de l'ordre dans les renseignements dont vous disposez et dans les raisons qui motivent votre demande.

Dans le reste de la Formule 13, vous exposez au tribunal les raisons pour lesquelles vous voulez faire modifier votre ordonnance. Chaque paragraphe numéroté commence par un énoncé, lequel est suivi, entre parenthèses, des directives relatives aux renseignements que vous devez inscrire. Vous fournirez de plus amples renseignements dans les autres formules que vous annexerez à votre demande.

1. Changement de situation du demandeur

Vous êtes le demandeur. Dans cette partie, vous décrivez en quoi votre situation ou votre vie a changé au point de justifier la modification de votre ordonnance. Le demandeur de l'exemple n° 2 devrait remplir cette partie. Si cet énoncé ne s'applique pas à vous, inscrivez S/O ou « Sans objet » sur la première ligne.

2. Changement de situation de l'enfant

Remplissez cette partie si les besoins de l'enfant visé ont changé. Jasmine, dans l'exemple n° 1, devrait la remplir pour informer le tribunal des troubles d'apprentissage et de la parole que connaît son enfant

et de la nécessité de recourir aux services d'un professeur particulier et d'un orthophoniste. Elle devrait y mentionner les frais qu'elle engage et donner de plus amples renseignements dans sa Formule 8. Tom, dans l'exemple n° 3, devrait probablement aussi remplir cette partie et ajouter qu'il estime que sa fille devrait, à 18 ans, subvenir à ses propres besoins (le tribunal demandera à la mère de l'enfant de prouver que celle-ci est encore étudiante et encore à sa charge).

3. Changement de situation du défendeur

Le défendeur, c'est l'autre personne. Le demandeur, dans l'exemple n° 4, demande au tribunal de mettre fin à son obligation de verser une pension alimentaire pour son ex-épouse, non pas en raison d'un changement dans sa vie ou dans celle de ses enfants, mais parce que son ex-épouse n'a plus besoin de cette pension. Tom, dans l'exemple n° 3, pourrait lui aussi remplir cette partie, même si sa fille âgée de 18 ans n'est pas la défenderesse (c'est son ex-épouse qui l'est).

4. Demande du demandeur/payeur en vue de faire réduire ou annuler les arriérés

Remplissez cette partie si vous êtes le payeur du soutien et que vous présentez une demande de modification de votre ordonnance. Vous devez dire au tribunal s'il y a des versements de soutien qui n'ont pas été faits, et signaler les efforts que vous avez déployés pour payer ces arriérés. Lisez bien chacun des énoncés et cochez tous ceux qui s'appliquent à vous.

Si cela fait des mois, voire des années que vous accumulez des arriérés parce que cela fait des mois ou des années que votre capacité de payer a changé, expliquez pourquoi vous avez attendu jusqu'à maintenant pour présenter votre demande de modification.

Le tribunal voudra savoir quelle était votre situation financière et professionnelle pendant chaque période au cours de laquelle vous n'avez pas effectué vos versements de soutien. Vous devriez annexer à la Formule 11 des copies de vos déclarations de revenus pour chaque année d'imposition au cours de laquelle vous n'avez pas effectué tous vos versements.

Louis, dans l'exemple n° 2, devra cocher la première case et inscrire le montant des arriérés. Il cochera en plus la deuxième case, car il espère que le tribunal ordonnera la modification rétroactive du montant du soutien. S'il a tenté de payer les arriérés, il décrira, au troisième énoncé, ses efforts en ce sens : il a encaissé une obligation d'épargne du Canada d'un montant de 1 000 \$. Le quatrième énoncé lui créera des problèmes, car comme le démontre sa déclaration financière (Formule 11), il n'a pas les moyens d'effectuer ses versements et le montant des arriérés s'alourdit de plus en plus. Il pourrait écrire qu'il lui est impossible de s'acquitter des arriérés à moins que son revenu n'augmente.

Tom, dans l'exemple n° 3, aura accumulé des arriérés puisqu'il a arrêté de verser un soutien lorsque sa fille est devenue majeure. Il ne cochera que les deux premières cases, car il est d'avis qu'il ne devrait plus payer de soutien à son égard.

5. Demande du demandeur/bénéficiaire en vue de faire modifier l'ordonnance de soutien

Remplissez cette partie si vous êtes le bénéficiaire du soutien et que vous présentez une demande de modification de votre ordonnance. Dans l'exemple n° 1 (Jasmine et Tyler), Jasmine demande au tribunal de modifier l'ordonnance en ajoutant un montant pour couvrir des dépenses spéciales. Elle inscrira 0 \$ dans le premier énoncé, car Tyler n'accuse aucun retard dans ses versements. Elle cochera la deuxième case, car elle souhaite que le tribunal ordonne à Tyler de payer sa part des frais qu'elle a déjà engagés pour les cours particuliers et les traitements d'orthophonie de leur enfant.

Vous devez ensuite inscrire la date à laquelle vous remplissez cette formule, à cause des montants des arriérés fournis aux parties 4 et 5. Or si ces parties s'appliquent à vous, attendez de recevoir le relevé délivré par le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), et inscrivez ici la date de ce relevé.

Feuille de travail

À titre de demandeur, vous devez accomplir certaines tâches : remplir d'autres formules et obtenir certains renseignements ou documents. Prenez-en note sur la feuille de travail ci-dessous à mesure que vous lisez le présent guide et que vous remplissez votre Formule 13. Dès que vous aurez obtenu un document ou des renseignements, cochez la case correspondante dans la

colonne « Complété ». Conservez tous ces documents avec l'exemplaire de la Formule 13 que vous aurez retranscrite au propre.

demandeur/requérant dans l'espace prévu à cette fin au bas de la formule lorsque vous ferez votre déclaration sous serment ou affirmation solennelle sur la Formule 1.

La Formule 13 fait partie de votre témoignage. N'oubliez pas de la signer à titre de

Feuille de travail

Documents à obtenir / Choses à faire	Complété
Inscrire les renseignements relatifs à votre demande, à droite en bas de la première page de la Formule 1	